

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Prouges 5 S.A. en liquidation, Pully*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 20.03.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 08.05.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: DHR gérance immobilière S.A., liquidatrice, avenue Général-Guisan 44, 1009 Pully*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Ils sont informés que la société liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).*

Pierre-Ami Berney, Notaire
1006 Lausanne

(00939212)